

**Zeitschrift:** Energie extra  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie; Energie 2000  
**Band:** - (1997)  
**Heft:** 6

**Artikel:** L'énergie dans la cité en Suisse romande  
**Autor:** Dufour-Fallot, Brigitte  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-643898>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SECTEUR COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

# L'énergie dans la cité en Suisse romande

*L'énergie dans la cité* propose des démarches auxquelles les communes peuvent adhérer volontairement. L'objectif est de parvenir à réaliser des économies d'énergie, d'augmenter l'utilisation des énergies renouvelables et de trouver les solutions technologiques et énergétiques optimales. Avec des actions bien définies autant techniques que politiques, accompagnées par des spécialistes expérimentés, il est possible de déterminer les mesures les plus efficaces pour améliorer les processus, réduire les coûts et préserver l'environnement.

En octobre dernier, dans le cadre du programme *L'énergie dans la cité*, vingt-deux communes romandes étaient membres du *Club des Villes*, et trois d'entre elles, Neuchâtel, Lausanne et La Chaux-de-Fonds, *Cités de l'énergie*.

Plus d'un demi-million d'habitants sont concernés.

L'engagement des communes se concrétise par la signature d'une charte ou d'un contrat. La charte du *Club des Villes* marque un engagement moral ou un partenariat, tandis que le contrat vise à l'obtention du label *Cité de l'énergie*.

*L'énergie dans la cité* offre des services, en collaboration avec les services cantonaux de l'énergie. Les services de conseils, d'accompagnement ou d'information sont effectués par sept animateurs répartis sur le territoire romand. Ils sont soutenus dans leur tâche par la mise à disposition d'outils pratiques développés par Energie 2000 et par de la formation continue.

Les échanges d'informations et d'expériences sont favorisés au sein du *Club des Villes*, un lieu où l'on parle d'exemples concrets et où l'on imagine des solutions applicables dans les communes (voir «la preuve par l'exemple»). Pour encourager et concrétiser les économies d'énergie, un certain nombre de produits ou d'outils d'information sont proposés (voir page 4).

*Pour plus d'informations et adresse des animateurs:*  
*L'énergie dans la cité,*  
*B. Dufour-Fallot,*  
*c/o Bio-Eco Conseils*  
*Le Château, 1304 Cossonay*  
*tél. (021) 861 00 97*  
*fax (021) 862 13 25*

L'objectif du secteur Collectivités publiques est de renforcer les interventions exemplaires des pouvoirs publics et leur action politique dans le domaine de l'énergie en vue d'atteindre les objectifs d'Energie 2000.

Afin de réaliser le plus grand nombre de mesures volontaires, les activités du secteur portent sur deux axes principaux: les journées d'échanges entre les autorités de la Confédération, des cantons et des communes et Energie 2000, la coordination des activités et des conditions générales; et le soutien aux communes dans différents domaines tels que la planification énergétique, l'exploitation des bâtiments et des installations de la commune et les relations publiques.

Le secteur favorise aussi la collaboration avec les autres secteurs concernés comme les secteurs Carburants, Energies renouvelables, Immobilier, etc.

Le programme *L'énergie dans la cité* est dépendant de ce secteur.



**Brigitte Dufour-Fallot,**  
*Coordinatrice romande du secteur Collectivités publiques.*

## ECHANGES D'EXPÉRIENCES

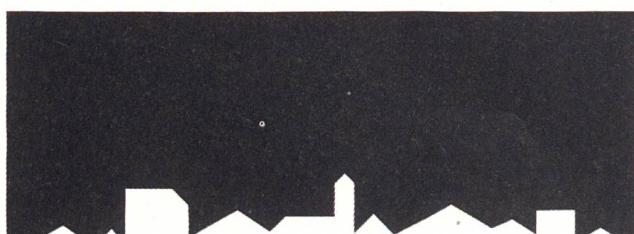
### Les séminaires du Club des Villes

Dans le cadre des échanges d'expériences entre communes, un séminaire du *Club des Villes* a eu lieu à Sion, le 9 décembre 1997 sur le thème *Energie et Pollution de l'Air*. La consommation modérée des agents énergétiques fossiles est à même de réduire la pollution de l'air et les collectivités publiques contribuent aux actions du «Forum de l'Air» valaisan. En suivant de près la consommation d'énergie des bâtiments, en aménageant le territoire de manière à utiliser rationnellement l'énergie, avec le réseau de transports notamment, ou en modérant le trafic, les communes peuvent diminuer la charge polluante de l'air.

### Economies d'énergie *La preuve par l'exemple!*

Le thème du premier séminaire 1998 du *Club des Villes* consiste à démontrer le potentiel d'économies d'énergie au travers d'exemples concrets qui demandent peu d'investissements.

La rencontre aura lieu à Vevey, le 14 mai 1998. Des mesures simples, appliquées à l'exploitation par exemple, entraînent des économies d'énergie et financières. Cette rencontre a pour but de persuader les acteurs communaux d'opter pour des mesures d'économie.



**L'énergie dans la cité**  
*Les communes maîtrisent l'énergie*